



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Cession de terrains à la Communauté de Communes dans le cadre de la
liaison RN 148 - Avenue de Wellingborough**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97467

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession de terrains à la Communauté de Communes dans le
cadre de la liaison RN 148 - Avenue de Wellingborough**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du projet de création d'une voie de liaison entre la R.N. 148 et l'avenue de Wellingborough - Projet déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 9 Décembre 1996 - la Ville de Niort cède à la Communauté de Communes les parcelles cadastrées section Y n° 2 107 pour une contenance de 55a 44ca et Y n° 2 106 pour 3a 50ca, sises Prairie de Galuchet. (soit 58a 94ca au total)

Cette cession aura lieu moyennant le prix de cinquante mille deux cent quarante quatre francs (50 244F) - dont deux mille trois cent quatre vingt douze francs (2 392F) d'indemnité de remploi - prix conforme à l'estimation du service du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver ladite vente à la Communauté de Communes aux conditions exposées.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la Communauté de Communes. La recette sera affectée sur le chapitre 906 - 6511 2111 du budget.

(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté de Communes de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)